

LA SITUATION ACTUELLE DES PAPETERIES DE LA RÉGION

Historique : Les papeteries sont nées dans les gorges de la Morge en 1778 avec la famille GUERIMAND. La famille ARNAUD a pris la suite et en pratiquant une véritable politique industrielle a largement contribué à son développement jusque dans les années 80 où l'entreprise comptait 750 salariés sur toute la France. Le PDG, Monsieur Jean ARNAUD lègue alors l'entreprise à son fils Gilles qui n'a pas la même envergure que son père. La Direction s'adosse à un partenaire Industriel (ARJOWIGGINS). En plusieurs années ce dernier récupère les fonds soit plusieurs centaines de millions d'euros. Nous étions passés en 1988 de l'entreprise managériale centrée sur la production à l'entreprise financière ne visant qu'un objectif : rémunérer les actionnaires. Adieu le souci des investissements à faire, du renouvellement des outils, de la recherche et du développement. Un premier plan social sanctionne cette politique avec le licenciement de 180 salariés et l'arrêt des secteurs de production les plus innovants (l'autocopiant). En 2000 un repreneur sollicité (MATUSSIÈRE & FOREST), rachète l'usine de Voreppe. La fabrication de l'usine est alors réorientée vers le recyclage du papier ce qui impliquait un investissement pour assurer la nouvelle production. L'on en arrive à un taux d'endettement de 800 %. En 2004 tout le groupe MATUSSIÈRE & FOREST dépose le bilan. Le Tribunal de commerce procède au redressement judiciaire. Survient un fond d'investissements américain (MATLIN PATTERSON) qui ne reprend que les actifs les plus rentables du Groupe, à savoir les unités de VOREPPE, TURCKHEIM (Alsace) et LEDAR (Ariège). Les usines de RAMBERVILLIERS et RAON L'ETAPE (Vosges) ainsi que celles de DOMENE et ENTRE DEUX GUIERS (Isère) sont abandonnées à leur sort. Depuis, RAMBERVILLIERS et DOMENE ont fermé et ENTRE DEUX GUIERS, repris par le Directeur du site, est en redressement judiciaire. En 2007, après un rapprochement de l'usine de VOREPPE avec les papeteries de LANCEY pour la création d'une même entreprise comportant deux établissements, décision est prise d'un nouveau plan de redressement avec à la clef un plan social entraînant la suppression de 71 postes à VOREPPE. En octobre 2007 les dirigeants du Groupe procèdent à la vente des centrales hydroélectriques de LANCEY pour un montant de 36 millions € en précisant que l'argent est destinée aux investissements nécessaires à la pérennité des deux sites. En réalité il n'y aura aucun investissement et on ne sait pas ce qu'est devenu l'argent (peut être remonté au Luxembourg où le fond d'investissement américain possède une filiale ?). Le 30 Avril 2008 c'est à nouveau le dépôt de bilan avec une mise en redressement judiciaire jusqu'au 28 Octobre 2008. Le 23 septembre 2008 le Tribunal de Commerce de GRENOBLE, constatant la poursuite de la dégradation des résultats, prononce la liquidation judiciaire de tout le groupe ce qui signifie le licenciement de 730 personnes. Une faible lueur d'espoir demeure cependant pour Voreppe.

Pour en savoir un peu plus (Réponses aux questions) :

-L'entreprise était techniquement en pointe à échelle internationale pour le papier recyclés double couche. A qui vont aller les brevets ? Les machines extraordinaires qui fonctionnaient sur 100 m et sur 3 étages? Le savoir faire ?

Les papeteries sont en crise à l'échelon mondial à cause d'une surproduction momentanée. (D'ici peu les pays émergents auront une demande effarante de papier). L'électricité, le gaz, l'envolée spéculative du prix des vieux papiers entre autres ont contribué à accroître les coûts de production sans possibilité de répercuter ces hausses dans les prix de vente qui n'ont pas progressé depuis 4 ans et qui ont même baissés pour certains (650 euros la tonne).

C'est près de 450 000 tonnes par an qui étaient recyclés. Le Groupe VEOLIA récupère les papiers sur l'agglomération grenobloise (environ 75 € la tonne) et les revends pour la Chine, soit autant de perdu pour les papeteries locales et avec les conséquences sur l'environnement.

-Le papier recyclé est une opération en accord parfait avec la politique de développement durable si souvent mise en avant par les hommes politiques et les directives européennes exigent en effet l'utilisation par les administrations de 60 % de papier recyclé pour leur consommation.

-La fabrication de papier génère des boues qui sont éliminées soit par d'épandage agricole en certaines périodes de l'année et sur certaines zones en fonction de la nature des sols, soit déshydratées ces boues sont brûlées et deviennent combustibles (Le Groupe cimentier VICT les utilise : coût pour la papeterie 80 euros la tonne), soit enfin elles peuvent entrer dans la fabrication des briques de construction ce qui augmente leur pouvoir d'isolation thermique et phonique. Aujourd'hui un projet industriel ambitieux mais cohérent existe pour VOREPPE, mais Cela exige une mise de fonds globale de 40millions d'euros (20 à 25 millions permettrait le démarrage du projet). De plus, une centrale biomasse pourrait brûler sur place les boues déshydratées ce qui serait source de vapeur et d'électricité et s'inscrirait la aussi dans l'objectif du développement durable. Le projet permettrait d'assurer le maintien de 230 emplois directs.

La DDTEFP n'accorde que 5 préretraites FNE aux ouvriers licenciés de plus de 56 ans. Le Ministère n'en accorderait qu'un petit nombre en plus. Qu'advient-il aux autres ? Et aux cadres et contremaîtres qui grâce aux nouvelles dispositions n'ont droit à rien ?

Les questions que le groupe aimerait poser:

La CDPV va perdre 2,5 millions d'euros de taxe professionnelle, soit 10 % de ses ressources globales. Que va-t-on supprimer en premier pour faire des économies indispensables?

Quel a été le rôle du Conseil Général , de la Région , Des anciens élus locaux, pour tenter d'éviter le désastre ?

Les élus du Pays Voironnais qui ne disposent pas de l'argent des contribuables pour sauver une entreprise trahie par les fonds de pension, vont-ils parvenir grâce à un cabinet d'expertise à trouver le financement nécessaire pour sauver l'entreprise dans les 8 jours alors que le liquidateur est déjà dans les murs et s'apprête à vendre rapidement les actifs ?

L'Etat doit il considérer normal que notre capital industriel – brevets, compétence, savoir faire, matériel de production...- soit bradé pour palier l'incompétence des entrepreneurs et payer la rapacité des financiers ? Comment l'Etat qui s'apprête à soutenir à coups de centaines de milliards (financés par le contribuable) les banques qui ont spéculé n'apporterait-il pas son aide pour le maintien de 230 emplois ?

En cas de liquidation totale de l'usine qui occupe 16 ha, les élus vont-ils faire cadeau du foncier à de nouvelles entreprises leur promettant monts et merveilles avant de disparaître après avoir fait une magnifique opération financière sans prendre la moindre garantie?